

LISTE DES ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE

NUMÉRO	DÉSIGNATION DES MARCHANDISES	TAUX DE BASE	CATÉGORIE D'ÉCHELONNEMENT
7013	Objets en verre pour le service de la table, pour la cuisine, la toilette, le bureau, l'ornementation des appartements ou usages similaires (autres que ceux des nos 7010 ou 7018) :		
7013.10	En vitrocérame :		
7013.10.10	Verrerie, non glacée, contenant plus de 75 % d'aluminosilicate de lithium cristallin par volume, dont le coefficient de dilatation linéaire ne dépasse pas $10 \times 10^{-7}$ par Kelvin pour des températures comprises entre 0° et 300° C, transparente, parfaitement limpide, dont la diffusion dans l'infrarouge est supérieure à 75 % à une longueur d'onde de 2,5 microns pour une éprouvette de 3 mm d'épaisseur, et renfermant une solution solide de bêta-quartz comme principale phase cristalline . . . . .	6,9 %	A
7013.10.50	Autres : . . . . .	26 %	A
7013.21	Verres à boire, autres qu'en vitrocérame :		
7013.21.10	En crystal au plomb :		
7013.21.20	D'une valeur d'au plus 1 \$ pièce . . . . .	20 %	B
7013.21.30	D'une valeur de plus de 1 \$ mais non supérieure à 3 \$ pièce . . . . .	14 %	B
7013.21.50	D'une valeur de plus de 3 \$ mais non supérieure à 5 \$ pièce . . . . .	10,5 %	B
7013.29	D'une valeur supérieure à 5 \$ pièce . . . . .	6 %	B
7013.29.05	Autres : Moulés et trempés (spécialement trempés) . . . . .	12,5 %	C
7013.29.10	Autres : D'une valeur d'au plus 0.30 \$ pièce . . . . .	38 %	C
7013.29.20	D'une valeur supérieure à 0.30 \$ mais d'au plus 3 \$ pièce . . . . .	30 %	C
7013.29.30	D'une valeur supérieure à 3 \$ pièce : Taillés ou gravés : D'une valeur supérieure à 3 \$ mais d'au plus 5 \$ pièce . . . . .	15 %	C
7013.29.40	D'une valeur supérieure à 5 \$ pièce . . . . .	7,2 %	C
7013.29.50	Autres : D'une valeur supérieure à 3 \$ pièce mais d'au plus 5 \$ pièce . . . . .	15 %	C
7013.29.60	D'une valeur supérieure à 5 \$ pièce . . . . .	7,2 %	C